



FICHE PROGRAMME

2022-2023

ATELIER ART FLORAL

SAINT-ÉGRÈVE

LUNDI DE 15H À 17H ET DE 18H30 À 20H30

Salle polyvalente de Fiancey, Place Salvador Allende 38320 ST EGRÈVE

DATE	THÈME	A APPORTER
10 octobre	" Parure " Confection d'un présent fleuri	Découverte du support de l'année
14 novembre	" Quand l'automne s'installe " Réalisation d'une suspension	Pas le support de l'année mais une dizaine de feuilles colorées d'automne
12 décembre	" Spectacle féerique " Mise en scène d'une fleur d'exception	Le support de l'année
09 janvier	" Jeux de lignes " Style moderne et épuré.	Le support de l'année
20 février	" L'Amour au fil des pages " Mise en beauté d'un livre	J'apporte un vieux livre de 21 CM/13 CM et 4,5 CM d'épaisseur, une règle et un cutter.
13 mars	" Tourbillons " Travail de courbes	Le support de l'année
03 avril	" Bouquet précieux " Réalisation d'un bouquet main.	Rien
15 mai	" Boisé " Réalisation d'un centre de table allongé.	Rien
19 juin	" Voyage " Création et invitation aux vacances.	1 support de mon choix et une ou des décorations en lien avec le thème.

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

Matériel à apporter à chaque atelier :

Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de +/- 1m x 1m, règle, agrafeuse + agrafes, cutter + lames, crayon + papier, appareil photo, un contenant pour le transport de vos compositions.

Inscriptions Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 17 contact@floriscola.fr

Animateur Floriscola Dominique FERRIER 06 75 67 39 99

Responsable Floriscola Commission activités 07 49 22 86 58 Laure-Anne 06 09 22 57 29

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1ère inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec votre fiche d'inscription et votre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
Support de l'année : 5 €	"Nouveau support" À régler lors du 1er atelier
Prix unitaire de l'atelier : 30€	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à : Marie-Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.